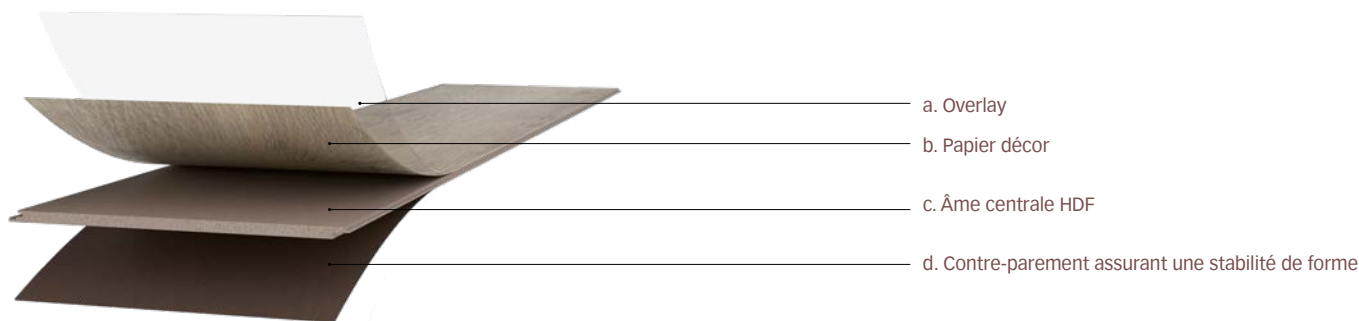


Caractéristiques du produit

Sol stratifié



Tests	Norme DIN/EN	Sol stratifié
Données générales sur la structure du produit		
Type de revêtement :		Lame pour sol, parement papier décor revêtu de résine spéciale
Epaisseur totale :		env. 7 mm
Dimensions utiles : (longueur x largeur)		1288 x 198 mm
Structure du produit :		a. Overlay b. Papier décor c. Support HDF (env. 890 kg/m³ ± 3%) d. Contre-parement
Données techniques		
Système de verrouillage :		Multiclic
 Classe de sollicitation :	EN 13 329	23 31
		
 Résistance à l'abrasion :	EN 13 329 (annexe E)	AC3 (= IP ≥ 2000)
 Propriété de surface antibactérienne:	ISO 22196	Efficacité de la propriété antibactérienne contre Staphylococcus aureus ATCC 6538P et Escherichia coli ATCC 8739 « forte », valeur de l'effet antibactérien A ≥ 3.
 Résistance aux chocs :	EN 13 329 (annexe F)	IC 1
 Classe de tachabilité :	EN 13 329 (EN 438-2/26)	Groupe 1: degré 5 Groupe 2: degré 5 Groupe 3: degré 4-5
 Tenue à la lumière :	EN 13 329 (EN ISO 105)	Niveau 8 sur l'échelle de la laine bleue
 Comportement au feu :	EN 13 501	Cfl-s1 (difficilement inflammable)
 Résistance au glissement :	EN 14 041 / 13 893	DS
Résistance aux rayures :	EN 438-2/25	Degré 4
 Émissions de formaldéhyde (E1 = 0,1 ppm) :	EN 717-1	≤ 0,05 ppm

Données techniques			
	Teneur en pentachlorophénol :	EN 14 041 / 14 823	< 5 ppm
	Empreinte après sollicitation constante :	EN 13 329 (EN 433)	Aucune altération visible
	Tenue aux roulettes de chaises :	EN 13 329 (EN 425)	Pas d'altérations ou dommages visibles causés par les roulettes souples, conformes aux normes (type W)
	Tenue au déplacement simulé de pieds de meubles :	EN 13 329 (EN 424)	Aucun dommage apparent
	Sols chauffants :	Convient aux sols chauffés par circuits d'eau chaude. Un chauffage par le sol électrique est toujours approprié lorsqu'il peut être intégré à la chape ou à la dalle de béton et qu'il n'est donc pas posé sur la dalle comme une natte chauffante. Les boucles de chauffage tuyaux câbles doivent couvrir la surface de la pièce en totalité et non partiellement. Si les surfaces ne sont chauffées que partiellement, le revêtement de sol devra être équipé de joints de dilatation (rails éléments de système). La température maximum de surface ne doit pas excéder 29°C. La pose du sol sur des nattes chauffantes est possible uniquement avec un système autorégulant qui maintient la température de surface à 29°C. La pose ne peut être agréée dans tous les autres cas.	
	Refroidissement par le sol :	Une fiche technique séparée est disponible pour la pose sur les constructions de sols refroidis.	
	Résistance au passage de la chaleur :	EN 12 667	0,050 (m²K)/W
	Conductivité thermique :	EN 12 667	0,136 W/(m*K)
	Qualité antidérapante :	DIN 51 130 BGR 181	sur demande; dépendant de la structure :- / R 9 / R 10
Tolérances			
	Précision d'angles des éléments :	EN 13 329	Valeurs théoriques atteintes
	Linéarité des chants :	EN 13 329	Valeurs théoriques atteintes
	Affleurement de surface :	EN 13 329	Valeurs théoriques atteintes
	Interstice aux joints :	EN 13 329	Valeurs théoriques atteintes
Données générales relatives à l'écologie, la pose et l'entretien			
	Ecolabel « Ange bleu » :	RAL-UZ 176	accordé
	Elimination :	Chutes éliminables avec les ordures ménagères (p. ex. traitement thermique) Grandes quantités éliminables selon les règlements communaux (p. ex. élimination aux parcs de recyclage) Une récupération énergétique dans des usines autorisées est recommandée.	
	Nettoyage et entretien :	Nettoyage de fin de travaux / nettoyage courant : Dr. Schutz nettoyant pour sols stratifiés Nettoyage spécial : Dr. Schutz Elatex détachant universel	
	Domaines d'application :	Le sol convient pour toutes les pièces d'habitation et les locaux commerciaux à usage modéré tels que chambres d'hôtel, petits bureaux, salles de conférence etc. Ce sol ne convient pas à une pose en milieu humide (salle de bains, sauna, etc.). Les salles de traitement et cabinets médicaux sont soumis à des exigences spéciales.	
	Conditions préalables à la pose :	DIN 18 365	Les supports doivent être prêts à la pose selon les règles de la profession, conformément aux références VOB, partie C, DIN 18 365 « Travaux de revêtement du sol ». Le support doit être sec (humidité résiduelle mesurée avec un appareil CM : chape minérale max. 2 % ou chauffage au sol 1,8 %, chape anhydrite max. 0,5 % ou chauffage au sol 0,3 %), plan, solide et propre. De plus, toute différence de niveau de l'ordre de 3 mm/ premier mètre et de 2 mm/m linéaire suivant impose un réagréage conformément à DIN 18 202, tableau 3, ligne 4. Se conformer aux instructions de pose jointes au produit.
       			

